



MÉMOIRE DÉPOSÉ À L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL

par

La Corporation de développement communautaire de la Pointe – région
Est de Montréal

3 septembre 2013

14 115, Prince-Arthur Est, Bureau 368, Montréal (Québec) H1A 1A8 | www.cdcpat.com

Téléphone : 514 498-4273 | Télécopieur : 514 498-2048 | cdcdepointe@mainbourg.org



TABLE DES MATIÈRES

1.	Présentation de la CDC de la Pointe – région Est de Montréal	p.3
2.	Commentaires généraux sur le PDM	p.5
3.	La vision de développement	p.6
4.	Vivre et grandir à Montréal	p.7
5.	Travailler et étudier à Montréal	p.9
6.	Aménager la ville et agir sur la ville	P.11
7.	Conclusion : nos enjeux prioritaires	p.13

1. Présentation de la CDC de la Pointe-région Est de Montréal

La Corporation de développement communautaire de la Pointe est un regroupement d'organisations communautaires composée de 34 membres communautaires autonomes et de membres associés issus du communautaire et d'entreprises d'économie sociale, qui œuvrent dans divers champs d'activités du territoire de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est.

Il ya 15 ans, en novembre 1998, la CDC de la Pointe a mis en place la Table de développement social de Pointe-aux-Trembles (mandat Table de quartier) donnant ainsi une tribune aux gens du quartier à travailler ensemble à l'intégration d'une base sociale au développement économique. Aujourd'hui elle permet à plus de 51 organisations du milieu communautaire, institutionnel et privé et à plus de 86 acteurs différents de se concerter sur une base régulière dans des objectifs communs de lutte à l'appauvrissement et aux iniquités, visant l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et privilégiant les solutions issues de la communauté.

Le quartier de Pointe-aux-Trembles : un peu d'histoire

Pointe-aux-Trembles est situé à l'extrémité est de l'île de Montréal, à la rencontre de trois cours d'eau : le fleuve St-Laurent, la rivière des Prairies et la rivière des Mille Îles. Un ancien village, dont la paroisse, celle de l'Enfant-Jésus de la Pointe-aux-Trembles, fut fondée en 1674. La 2^e plus vieille paroisse sur l'île de Montréal démontrant que Pointe-aux-Trembles fut à cette époque au carrefour de l'histoire de la Nouvelle-France.

Au début des années 1660, les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, encouragèrent le peuplement de cette partie de l'île. Face aux menaces des Iroquois, un fort fut édifié pour défendre la colonisation de l'île de Montréal et protéger les berges du fleuve St-Laurent, sue lesquelles poussaient des trembles, arbres de la variété des peupliers. Le *Fort de La-Pointe-Trembles* fut construit vers 1670 à l'emplacement actuel de l'ancien noyau villageois de Pointe-aux-Trembles.

C'est dans la première moitié du XVIII^e siècle que Pointe-aux-Trembles prit son essor, grâce à la construction du Chemin du Roy, la grande route reliant Montréal à Québec. Ce dernier fut graduellement submergé par les eaux du Fleuve et ainsi remplacé par un chemin tracé sur l'actuel emplacement de la rue Notre-Dame Est.

La municipalité de la paroisse de Pointe-aux-Trembles est créée en 1845. La seconde moitié du XIX^e siècle voit la vocation rurale de Pointe-aux-Trembles s'estomper au profit de l'urbanisation. L'expansion du village provient essentiellement du développement des fonctions résidentielle, commerciale et institutionnelle. Le milieu du XX^e siècle est caractérisé par un accroissement accéléré de la population. Les quartiers se développent graduellement et de nouveaux secteurs commerciaux s'implantent sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste et le long de la rue Sherbrooke.

Pour des raisons financières, la Ville de Pointe-aux-Trembles est annexée à la Ville de Montréal en 1982. Depuis 2002, Pointe-aux-Trembles est intégré à l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

Le quartier comporte des attraits historiques, entre autres : le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, un important parc régional, un poumon vert offrant aux résidents et aux visiteurs une variété d'activités récréotouristiques; le Moulin à vent de Pointe-aux-Trembles, autre joyau patrimonial, fut classé comme bien archéologique en 1982 par le ministère des Affaires culturelles du Québec; La Maison Beaudry construite au XVIII^e siècle, ancienne maison de ferme, fut classée monument historique en 1979. Elle devient 20 ans plus tard, un lieu à vocation culturelle; La Crèche St-François (1934) a été rénovée en centre communautaire Le Mainbourg , logeant 22 organismes communautaires et un CPE; Le collège Roussin (1914) devenu le centre communautaire de loisirs Roussin.

Aujourd'hui, les différents acteurs socioéconomiques du quartier et les citoyens sont en pleine implication citoyenne pour améliorer leurs conditions de vie et redonner un caractère de quartier montréalais à ce pôle historique. D'après le recensement de 2011, le quartier de Pointe-aux-Trembles compte 49 065 personnes.

2. Commentaires généraux

L'élaboration du Plan de développement de Montréal fut l'objet d'une large consultation dans les quartiers de Montréal et auprès de forum de partenaires notamment celui organisé par l'Institut du Nouveau Monde pour le bureau du Plan de la Ville de Montréal.

Nous apprécions que l'Office de consultation publique de Montréal (OPCM) nous permette de lui soumettre nos commentaires sur le PDM en regard des enjeux de Pointe-aux-Trembles, quartier situé à l'extrémité est de l'île de Montréal.

Le Plan de développement de Montréal souligne, en page 13, le défi pour Montréal qui *consiste à se reconstruire sur elle-même selon les principes de développement durable... afin de façonner une ville contemporaine, inclusive et dynamique sur les plans économique, culturel et social et d'aménager une ville qui préserve et assainit son environnement*. Nous aurions souhaité retrouver dans ce plan une orientation plus ferme du développement des quartiers culturels, cette approche globale du développement culturel qui favorise la participation des acteurs d'un même territoire.

Par ailleurs, nonobstant les *soirées Demain Montréal* et l'exercice de consultation de l'OPCM, le Plan de développement est décrit comme un cadre de référence aux orientations claires et consensuelles, mais de nature non réglementaire. Nous sommes inquiets de la phase d'implantation du Plan, car aucun mécanisme de suivi n'est identifié. De plus, il est clairement mentionné, en page 9, *que son adoption par le conseil municipal est prévue à la fin de 2013 ou au début de 2014 c'est-à-dire après les prochaines élections municipales de novembre*. Espérons que le prochain conseil ne fasse pas tabula rasa de ce Plan et des énergies déployées lors des consultations.

3. La vision de développement

Nous souscrivons aux principes de développement élaborés d'entrée de jeu dans le Plan de développement de Montréal (PDM).

Nous soulignons particulièrement les principes suivants :

- Le souci de proximité des lieux de résidence, d'emploi, de services et de loisirs.
- Un réseau de transport performant.
- Une ville inclusive et solidaire qui reconnaît les besoins de sa population la plus vulnérable.
- Une offre adéquate de logements abordables.

Par ailleurs, nous insistons sur la notion de ville inclusive. Nous souhaitons un Montréal qui est une Ville pour tout le monde... Peu importe son revenu, son origine et où on demeure sur l'Île. Concrètement cela signifie avoir un logement à un coût abordable, avoir un travail, vivre dans un environnement sain et avoir accès à des services de base à proximité partout sur l'île de Montréal.

En ce sens, l'accent mis sur le centre-ville et les quartiers avoisinants, bien que nécessaires à ceux-ci, provoque un malaise certain pour le développement d'un quartier qui se situe à l'extrême est de l'île. Ainsi, qu'on parle de transport collectif, de proximité des services ou du dynamisme économique à renforcer, le quartier de Pointe-aux-Trembles se sent souvent en périphérie des décisions de développement, un peu orphelin des grands projets planifiés dans les programmes triennaux d'immobilisation ou des priorités ciblées pour les plans à plus long terme. Nous avons souvent l'impression qu'entre le moment de la planification d'un projet et sa réalisation, au moins 20 ans sont nécessaires. Nous souhaitons donc que les priorités énumérées dans ce plan voient le jour dans un laps de temps plus raisonnable. Nous souhaitons que les quartiers de Montréal aient la même chance que les autres, peu importe leur situation géographique sur l'Île.

LES AXES DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL

4. Vivre et grandir à Montréal

Comme on le dit si bien en page 17 du Plan, *certains quartiers sont moins avantagés en ce qui concerne le cadre physique, les conditions de logement ou encore l'accès au transport collectif ou à des équipements collectifs, ce qui entraîne des écarts entre les quartiers montréalais.*

Notre quartier présente plusieurs cas de figure au niveau de l'offre de logements, de l'accès aux aliments sains, de la qualité de l'air et *évidemment du transport collectif.*

L'HABITATION

- ◆ Il y a nécessité de construire des logements pour familles à coût abordable. C'est un problème majeur qui explique l'exode des ménages avec enfants de notre territoire. D'ailleurs, les 25-34 ans sont significatifs dans notre quartier malgré une faible augmentation de 2% par rapport à 2006.
- ◆ Il importe de mettre un frein au développement de condos et favoriser l'accès à la propriété aux jeunes familles à l'aide de programmes de subventions d'accessibilité et à la rénovation résidentielle.
- ◆ Nous croyons que le projet de développement immobilier autour de la future gare pourrait devenir un projet pilote pour développer autrement en s'inspirant de projets développés ailleurs qui ont une vision de développement durable.
- ◆ Il y a urgence d'innover dans les manières de concevoir les logements sociaux. Il faudrait mettre à jour les programmes de financement du logement social pour favoriser des approches de construction misant sur des technologies vertes et du développement durable. Nous avons encore des terrains pour construire. Ne gaspillons pas notre chance.

LE TRANSPORT

- ◆ Développer des solutions durables à notre problématique de transport. Un métro à Pointe-aux-Trembles est une nécessité afin d'assurer notre développement au niveau de l'emploi, des études et des services à la population. Nous interpellons le politique pour qu'ils portent le flambeau.
- ◆ Renverser le discours que PAT n'est pas assez densifié pour développer un métro.
- ◆ Développer des projets de transport alternatif comme BIXI et Communauto.
- ◆ Le problème de desserte locale reste entier. On développe le transport pour sortir du quartier, sans plus. Le train de banlieue n'est pas la solution pour la desserte locale.
- ◆ Le coût du transport collectif (CAM) est trop élevé et ne cesse d'augmenter. Pour les personnes à faible revenu, le transport en commun est devenu un luxe qu'ils ne peuvent se payer. Pour les familles de classe moyenne, en additionnant le prix des CAM des enfants et des parents, la solution qui reste à trouver est souvent de renouer avec la voiture. 80% des déplacements se font avec la voiture à PAT.
- ◆ Avoir un meilleur accès vers Rivière-des-Prairies et vice versa . Comment arrimer la problématique du transport dans l'arrondissement entre Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles?
- ◆ Favoriser une certaine décentralisation de la gestion du transport en commun afin que les solutions locales soient plus faciles à développer.
- ◆ Finalement, rappelons un atout certain pour développer notre quartier, il n'y a pas de ponts à traverser.

LES SERVICES

- ◆ Il y a dans notre quartier un manque flagrant des services de proximité. On construit beaucoup de condos, mais on ne planifie pas les services de proximité. Si on y ajoute les problèmes de transport, alors notre façon de développer favorise l'automobile et entretient le regroupement des services sur les grandes artères.
- ◆ Nous avons des difficultés à garder nos services au local. Par exemple, les coupures et la décentralisation de services de santé offerts auparavant au local comme les services de périnatalité qui seront offerts dorénavant au CLSC Mercier-Est et la Clinique de pédopsychiatrie déménagée à Anjou.
- ◆ Il n'y a aucun atelier d'artiste permettant de rassembler les artistes du milieu pour favoriser le développement culturel par les citoyens.
- ◆ L'accès aux fruits et légumes frais dans notre quartier a été qualifié de désert alimentaire par la Santé publique de Montréal. Bien qu'un marché public saisonnier ait été développé récemment, l'offre alimentaire est principalement centralisée sur la rue Sherbrooke et Saint-Jean-Baptiste.

5. Travailler et étudier à Montréal

Nous trouvons assez juste la description, en page 28, de la problématique du transport dans les pôles économiques de l'Est (et de l'Ouest) à savoir *qu'ils sont principalement localisés le long du réseau autoroutier...et qu'il faut reconnaître que dans une grande partie de ces pôles, la taille des lots, l'organisation de la trame des rues, l'effet barrière créée par les autoroutes rendent difficiles la desserte en transport en commun.* Par contre, nous affirmons que la faible densité du cadre bâti ne constitue pas un obstacle au développement de solutions structurantes, comme une station de métro de plus sur la ligne verte. Car l'arrondissement abrite cent milles personnes. D'autant plus que des développements immobiliers

sont actuellement en cours ou constituent un potentiel de développement pour l'avenir.

L'EMPLOI

Nous avons besoin :

- ◆ d'un plan de relance pour le pôle de l'Est afin de créer de l'emploi local. La stratégie de développement économique 2011-2017, *ENTREPRENDRE COLLABORER RÉUSSIR DANS L'EST DE MONTRÉAL*, appelle, en page 5, à la mobilisation des acteurs des six arrondissements de l'Est autour du Plan d'action de l'est et en priorisant les actions et actions qui les concernent directement sur leur propre territoire.
- ◆ de trouver une niche, une spécificité en emploi à PAT, la promouvoir et être proactif. Cela prend une volonté politique de la ville de Montréal et des élus de l'Arrondissement. S'allier les entreprises au local.
- ◆ de développer les technologies vertes ou des projets de reconversion tels que : bio carbonisation, carburant à base d'algues.
- ◆ de diversifier l'offre d'emploi par des projets d'économie sociale en lien avec le développement d'entreprises et permettre ainsi de fournir de l'emploi à des personnes plus marginalisées. En faire la promotion et développer des projets pilotes dans PAT.
- ◆ de soutenir le développement social et communautaire dans les quartiers et reconnaître leur apport dans le développement socioéconomique de leur quartier.
- ◆ De développer et offrir des formations spécialisées sur place dans Pointe-aux-Trembles. Par exemple, l'usine d'épuration est dans notre quartier, mais la formation des travailleurs se donne dans l'ouest.

6. Aménager et agir sur la ville

- ◆ La protection et l'accès aux berges sont une priorité dans notre quartier. Les derniers terrains en bordure du fleuve se construisent. La Ville doit protéger ceux qui restent afin d'en permettre un accès public au fleuve. En ce sens, un projet majeur, *La Plage dans l'Est*, initiée dans le cadre d'un quartier 21 et soutenue par l'arrondissement n'est pas citée dans la liste des projets à portée locale en page 59. Pourtant, l'arrondissement a zoné le terrain zone Parc et espace vert en 2011. Il y a une volonté d'aller de l'avant. Nous le souhaitons ardemment.
- ◆ Il y a beaucoup de milieux naturels dans notre quartier et plusieurs espaces verts, le Fleuve et des berges. PAT pourrait devenir un lieu récréotouristique s'il y avait des infrastructures d'accueil. Il faut donc en développer, car elles sont pratiquement inexistantes.
- ◆ Le Quartier de la gare est un vaste terrain à proximité de la future gare de Pointe-aux-Trembles. L'arrondissement a fait pour ce terrain un plan d'aménagement en s'inspirant d'un TOD. Il est prévu que 7% des habitations soient du logement social. Nous croyons que 15% à 18% de logements sociaux apporterait un meilleur équilibre au développement. De plus, du logement famille fait partie de l'offre du logement dans ce nouveau développement. Il faut que cette offre soit réelle, car les développements récents dans le quartier ont vu se construire des condos qui ne peuvent être considérés comme du logement famille.
- ◆ En ce qui a trait au développement économique, on fait un lien direct entre le renforcement des pôles économiques et l'amélioration de la desserte en transport tant pour les personnes que pour les marchandises. On donne comme exemple le prolongement de la ligne de métro à Anjou. On souligne que la venue du métro et le rabattement d'autobus régionaux augmentent les potentialités de consolider et d'intensifier les activités urbaines dans ce secteur. On souligne également le rôle structurant des réseaux de transport

collectif et routier sur la localisation et la concentration des entreprises et des emplois au sein des pôles économiques.

Or, de quelle façon pourrions-nous profiter nous aussi de ces potentialités qui visent une densification et un développement autour des zones de transport, lorsque nous n'avons pas de métro, qu'un service de transport collectif inadéquat et qu'un projet de train de banlieue qui tarde à se concrétiser? Dans vingt ans, serons-nous encore ici pour parler de nos problématiques de transport tout en ayant manqué le bateau du développement parce que nous n'avons pas su imposer une solution durable aux problématiques de transport collectif sur notre territoire ! Nous souhaitons un leadership fort de nos élus pour défendre les projets majeurs nécessaires au développement du pôle de l'Est et du quartier de Pointe-aux-Trembles.

La stratégie de développement économique 2011-2017, *ENTREPRENDRE COLLABORER RÉUSSIR DANS L'EST DE MONTRÉAL*, CIBLE, en page 27, pour le quartier de Pointe-aux-Trembles plusieurs objectifs que nous faisons nôtre, à savoir :

- ◆ Développer le Quartier de la gare comme pôle d'activités mixtes à densité moyenne.
- ◆ Assurer un traitement exemplaire des enjeux de l'environnement : ancien dépotoir et mise en valeur de la coulée Grou.
- ◆ Réaménager la rue Sherbrooke Est :
 - réaliser les projets de redéveloppement des infrastructures de la rue Sherbrooke à proximité de la gare;
 - mettre en valeur l'entrée d'agglomération, de ville et d'arrondissement de la rue Sherbrooke Est ainsi que le caractère naturel du Bout de l'Île;
 - mettre en valeur les terrains résidentiels vacants et les milieux naturels qui bordent la rue Sherbrooke Est;

- ◆ Dynamiser le secteur commercial, institutionnel et résidentiel du Vieux Pointe-aux-Trembles, tout en maximisant la vitrine fluviale et les opportunités d'accès à l'eau.

Enfin, des défis pour l'Est de Montréal qui demeurent entiers pour notre quartier sur la question de l'emploi et la modernisation de la desserte de transport en commun afin d'avoir accès à ces emplois; accroître l'offre de logements abordables pour les familles tout en assurant l'accès aux services de proximité et faciliter l'accès public aux berges pour les citoyens du quartier et de Montréal.

7. Conclusion

La vision du Plan de développement de Montréal est intéressante, car elle aborde sous différents angles le développement durable de la Ville. Nous souhaiterions cependant que cette vision s'ouvre davantage aux différents quartiers de Montréal. Nous croyons que les élus et les acteurs de Montréal ont l'envergure pour réaliser une planification de l'ensemble des 482 kilomètres² de l'Île. Le sentiment d'insulaire s'en développerait d'autant mieux. Pour ce faire, la desserte en transport en commun demanderait une vraie stratégie de déploiement dans les quartiers de Montréal. Pourquoi développer des stations de métro en banlieue alors que l'ensemble de l'Île n'est pas desservie ?

Le Plan n'aborde pas le développement social comme un outil réel pour l'implication citoyenne dans le développement des quartiers. Les Tables de quartier jouent un rôle important dans la concertation et la mobilisation des acteurs et des citoyens engagés dans le développement de leur milieu. L'approche territoriale intégrée (ATI) fait partie intégrante des approches qu'utilisent les Tables de quartiers à Montréal.

Nous souhaitons que les approches montréalaises de lutte à la pauvreté fassent l'objet d'une stratégie concertée et innovante à l'échelle montréalaise. Que la Ville de Montréal assume un leadership afin de mettre en place une stratégie globale pour lutter contre la pauvreté sur son territoire.

Nous souhaitons que l'approche des quartiers culturels soit intégrée dans la vision du développement durable qui soutient la vision du PDM. L'Agenda 21C (l'Agenda de la Culture du Québec) cogne à nos portes ! Définissons clairement nos objectifs montréalais dans tous les quartiers de Montréal.

Nous souhaitons que le développement du logement social soit mieux soutenu et que les programmes mis en place soient revisités afin d'y inclure une véritable approche verte. C'est malheureusement souvent la partie des projets qui est abandonnée faute de budgets pour les réaliser.

Nous souhaitons vivement que des mécanismes de suivi soient élaborés afin que cette grande démarche du PDM ne reste pas lettre morte après les élections de novembre 2013.

Suzanne Bernard, directrice générale

CDC de la Pointe - région Est de Montréal